



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 11 juillet 2008

GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS

08-02 CREATION DE LA FONTAINE PLACE DE GAULLE – MISE AU POINT DES PENALITES DE RETARD
--

Nous comprenons très bien que l'entreprise a rencontré des problèmes indépendants de sa volonté.

Nous notons quand même au passage que les difficultés engendrées par la coexistence d'autres chantiers aux alentours auraient pu être évitées par la mise en place d'une coordination efficace des différents travaux.

Concernant les pénalités de retard, elles font bien partie du contrat signé par AQUA DISTRIBUTION POMPES. Mais à la lecture de la délibération, on ne peut que s'associer à la demande de modération qui nous est proposée.

Par contre, ce qui nous étonne un peu, c'est qu'habituellement, Monsieur le Maire fait plutôt preuve de fermeté lorsque la commune est ou peut être attaquée à tort.

Nous avons tous ici souvent entendu ; « j'irais jusqu'au bout »

Dernière remarque, cela ne risque-t-il pas de créer un précédent ?